

# dalaunes | Salaunes |

BULLETIN MUNICIPAL N° 26







DELIBERATIONS
CDC MEDULLIENNE
COMMISSIONS
AFFAIRES SCOLAIRES
ASSOCIATIONS
TAM-TAM



# SOMMAIRE Le mot du maire 2 Délibérations du 3 conseil municipal La communauté de 5 communes Les commissions 7 Les affaires scolaires 9 **Associations** 12 Tam-Tam Salaunais 20 Info Services 27

#### « VIVRE A SALAUNES »

Journal semestriel Dépôt légal N°07 00039

#### \*\*\*\*

Direction de la publication : Jean-Marie Castagneau Mairie de Salaunes

# LE MOT DU MAIRE

# 2009 Une année d'inquiétude et de défis

Année d'inquiétude quant aux conditions d'application des nombreuses réformes annoncées qui auront des conséquences importantes sur les communes, tant au regard des responsabilités des maires, que de leur impact sur le des services fonctionnement et des équipements communaux, avec la crainte de voir, transférées aux communes, des charges supplémentaires non évaluées. Que ce soit avec l'éducation nationale sur l'accompagnement éducatif, mais aussi la mise en place d'un service minimum dans les écoles durant les jours de grève des enseignants. Que ce soit pour appliquer localement à l'échelle communale, les directives européennes et nationales ou œuvrer pour prendre part à la stratégie du développement durable.

Année de défis pour conduire malgré la conjoncture économique actuelle, nos actions de modernisation et de développement de la commune et mettre en œuvre les chantiers programmés que nous avons à mener.

Ainsi devraient voir le jour en 2009 :

- L'approbation du Plan Local d'Urbanisme dans sa phase finale
- Le démarrage au centre bourg des tranches 1 et 2 de la Convention d'Aménagement de Bourg
- La programmation de la Convention d'Aménagement de l'École
- L'aménagement d'une classe maternelle et le déplacement de la bibliothèque
- L'aménagement du restaurant scolaire
- La réalisation du programme d'assainissement EU 2009
- La réalisation d'un surpresseur pour le renforcement du réseau d'eau potable.

Également, hors programme communal, la commercialisation des tranches 1 et 2 du lotissement « Parc de Capéran ».

Nous quittons une année mouvementée et 2009 s'annonce difficile.

Plus que jamais, notre attention doit privilégier l'économie de moyens en faisant abstraction du superflu.

Nous devons travailler sur la préparation de jours meilleurs qu'il appartient à toutes et à tous de favoriser.

Dans cette attente, bonnes fêtes de fin d'année et accueillons 2009 avec optimisme et détermination.

# LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Parc éolien

projet de parc éolien. Monsieur le Maire donne lecture lors de la séance du 18 septembre de la promesse de bail qui lierait la commune à la société Valorem : ce projet engagerait la commune et les terrains communaux sur une durée

autorise la société Valorem à procéder à l'étude de faisabilité d'un

Au cours de sa séance du 27 juin dernier, le conseil municipal

de quarante ans. Le conseil se prononce défavorablement à ce projet tant que des précisions relatives à l'implantation, l'impact environnemental ne sont pas apportées.

Monsieur Pierre Lahitte a été désigné pour assurer le suivi de l'opération "mise en place du compostage volontaire".

Il suivra la formation sur le compostage et le suivi de l'opération.

Le conseil municipal a approuvé les circuits de randonnée et la liste des chemins ruraux inscrits dans ce plan. La gestion des itinéraires de ces chemins de randonnée est confiée au Conseil Général. Il est précisé que, pour des raisons de sécurité, les chemins de randonnées devront être fermés au public lors de l'organisation de battue.

Les travaux d'aménagement prévus dans la convention seront réalisés essentiellement sur voirie départementale. Le Maire a demandé au Conseil Général qu'il accorde la délégation de maîtrise d'ouvrage à la commune mais le dossier de la commune ne remplit pas les critères d'éligibilité. De ce fait les travaux de chaussée de la RD107E1 seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage départemental.

Les services du Conseil Général ont proposé une nouvelle programmation des travaux :

Montant éligible des travaux : 458 623 €

Subventions classiques du Département : 104 136 €

2009	réalisation de l'action 2	Montant des travaux HT : 102 713 €
2009	réalisation de l'action 3	Montant des travaux HT : 131 835 €
2010	réalisation de l'action 4	Montant des travaux HT : 314 729 €
2011	réalisation de l'action 5	Montant des travaux HT : 147 660 €
	Total Convention d'Aménagement de Bourg	696 937 € HT

- Compostage volontaire
- Chemins de randonnée

Convention d'Aménagement de Bourg

# LES DÉLIBÉRATIONS (SUITE)

#### Taxes

# Majoration de la valeur locative des terrains constructibles

Le Conseil Municipal décide de majorer la valeur locative de terrains situés en zone urbaine pour éviter tout blocage de développement de la commune et des projets de création. La valeur forfaitaire s'élèvera à un euro par mètre carré, la liste des terrains concernés sera dressée par la mairie et transmise au Centre des Impôts Fonciers.

# Institution de la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains devenus constructibles

Le Conseil Municipal a approuvé la création d'une nouvelle taxe pour restituer aux communes une part de la plus value engendrée par le fait de rendre des terrains constructibles, afin qu'elles puissent faire face aux coûts des équipements publics découlant de cette urbanisation.

Monsieur le Maire précise que la taxe est acquittée lors de la première cession à titre onéreux d'un terrain, intervenue après son classement en terrain constructible. Son taux, fixé à 10%, s'applique sur une base égale à 2/3 du prix de cession (ce qui correspond à un taux réel de 6,66).

# Voirie communale

# Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale.

Le Conseil Municipal, après délibération, met à jour le tableau de classement de la voirie communale suite à la création du rond-point sur la RD1215 et la nouvelle entrée du centre bourg.

# Rapports des syndicats

Il a été donné lecture au Conseil Municipal des rapports annuels des activités 2007 des syndicats d'assainissement et d'alimentation en eau potable (SIAEPA) et du syndicat d'électricité (SIEM).

Ces rapports d'activité sont consultables en mairie.

# Création d'un poste

Suite à la réussite de l'examen professionnel d'Isabelle Duvignères, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'ouvrir un poste d'adjoint technique 1ère classe à temps non complet.

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MEDULLIENNE

 CLSH de Sainte-Hélène Au vu de l'augmentation des demandes d'inscription présentées par les familles sur le territoire de la Communauté de Communes , la capacité d'accueil des CLSH implantés sur les communes d'Avensan, de Castelnau de Médoc et du Porge ne peuvent plus satisfaire à l'ensemble des demandes. Le conseil communautaire a délibéré en faveur d'une ouverture d'un centre de loisirs sans hébergement (CLSH) sur la commune de Sainte-Hélène au 12 novembre 2008. Sa capacité d'accueil totale est de 72 enfants, soit 40 enfants de plus de 6 ans et 32 de moins de 6 ans.

Celui-ci sera subventionné par la caisse d'allocations familiales (CAF), la mutualité sociale agricole (MSA) et la Communauté de Communes(CDC).

Pour inscription ou tout autre information, s'adresser au siège de la Communauté de Communes à Castelnau de Médoc au 05 56 58 65 20

# Pour information :

Les 29,30 et 31 décembre, seul le CLSH de Avensan accueillera les enfants domiciliés sur le territoire de la CDC. Le transport ne sera pas assuré et reste à la charge des parents.

Nouveaux tarifs APS et CLSH applicables au 1er janvier 2009, ceux-ci ont été revalorisés sur la base de l'inflation de l'année en cours estimée à 3%.

	Activités périscolaires		Centre de loisir sans hébergement		
Tranches de quotient	Matin et soir	Matin ou soir	Journée	Matin	Après-midi
Égal ou inférieur à 463€	1.68 €	0.84 €	5.40 €	3.20 €	2.70 €
Supérieur à 463 € et égal ou inférieur à 625 €	2.28€	1.14 €	6.80€	3.90 €	3.40 €
Supérieur à 625 € et égal ou inférieur à 788 €	2.86 €	1.43 €	8.24€	4.62 €	4.12 €
Supérieur à 788 € et égal ou inférieur à 950 €	3.58 €	1.79 €	9.64€	5.32 €	4.82 €
Supérieur à 950 €	4.14 €	2.07 €	10.84 €	5.92 €	5.42 €
Extérieur	-	-	20€	-	-

Les horaires sont à consulter auprès des permanences de la Communauté de Communes.

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MEDULLIENNE (SUITE)

Aires d'accueil des gens du voyage .

- Vu la loi n° 2000-614 du 05 juillet 2000, relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage
- Vu le décret n°2001-541 du 25 juin 2001, relative au financement des aires d'accueil destinées aux gens du voyage
- Vu le décret n° 2001-540 du 25 juin 2001, relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale consultative des gens du voyage
- Vu la circulaire n° 2001-49 du 05 juillet 2001 portant application de la loi n°2000-614, relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage
- Vu le schéma départemental d'accueil des gens du voyage pour la gironde rendu exécutoire par arrêté préfectoral en date du 27 février 2003.

Le conseil communautaire a délibéré en date du 14 décembre 2005 pour créer et gérer trois aires d'accueil des gens du voyage sur les communes de : Castelnau de Médoc, Sainte-Hélène et Le Porge.

Les travaux sont actuellement en cours de réalisation.

\_ Aire d'accueil de Castelnau de Médoc : 16 places
\_ Aire d'accueil de Sainte-Hélène : 30 places
\_ Aire d'accueil de grand passage de Le Porge : 150 places

#### Coût définitif :

Pour l'ensemble des trois aires : 2 174 188.66 €

Subvention de l'état : 570 324.00 €

FCTVA: 300 107.37 €

Autofinancement ou emprunt : 1 303 757.29 €



Aire d'accueil de Castelnau de Médoc

# LES COMMISSIONS

# Bâtiments

# Des toilettes flambant neuves :

Les toilettes extérieures de l'école ont été rénovées pour le plus grand plaisir de nos écoliers salaunais. Nouveau carrelage, nouvelle peinture, l'installation d'un chauffage électrique, le remplacement des WC ainsi que l'isolation et la fermeture de la pièce ont été réalisés cet été pour améliorer le confort et respecter l'intimité des enfants.

Coût de l'opération : 15 179.58 €

Subvention du Conseil Général : 7 471 € Dotation Globale d'Equipement : 4 483.05 €





De la couleur pour donner envie à nos petits...

# Un nouveau cheminement pour nos enfants :

Le centre bourg connaît aujourd'hui un nouveau dynamisme grâce à l'ouverture du Farfadet et de l'épicerie chez M et G. De nouveaux risques liés à cet afflux d'activités, nous a conduit à sécuriser la traversée des enfants.

Pour éviter tout accident, la commune a créé, cet été, un passage piéton avec des rondins de bois et un revêtement calcaire! Ainsi nos p'tits loups pourront traverser en toute sécurité pour accéder au restaurant scolaire.

Coût de cette opération : 1 200 €





Sur le chemin de la restauration...

# LES COMMISSIONS (SUITE)

Forêt

Les travaux d'abattage et de débardage prévus sur les parcelles  $n^\circ$  8/11/23/24/25/26/27 ont débuté au  $1^{\rm er}$  octobre. Ils ont du être interrompus suite aux fortes précipitations des derniers jours. Ils reprendront en début d'année.

Le débroussaillement avant éclaircie des parcelles situées au nord est de la commune est effectué par monsieur Didier Arnaud, agent en charge de l'entretien de la forêt communale.

Les parcelles n° 15 et 16 sont actuellement terminées et la 19 est en cours.

En parallèle, notre dossier de demande de subvention d'aide à la reconstitution de la forêt communale est en cours d'instruction auprès des services de la D.D.A.F.

Commune / DFCI



Création d'une demi piste Chemin des Dures

Afin d'assainir et de faciliter l'accès dans le cadre de la sécurité incendie ainsi que désenclaver les parcelles du secteur forestier, l'entreprise SARL Du Moulin a été mandaté afin d'effectuer ces travaux de création de piste. Ceux-ci ont été financés à 80 % du hors taxe par la DFCI.

Voirie

Plusieurs accidents ont déjà eu lieu avec des usagers de la voirie ne respectant pas la signalisation prescrite, notamment les sens interdits. Il nous semble opportun de rappeler qu'un plan de circulation dans le centre bourg a été établi et fait l'objet d'un arrêté du maire en date du 7 mars 2007 relatif au changement de régime de priorité et modification du sens de circulation des voies communales ci-après :

- ⇒ Route de St Raphaël (RD107E1)
- ⇒ Rue du Stade
- ⇒ Chemin de la Gare
- ⇒ Rue de la Mairie
- ⇒ Route d'Issac (RD107E1)
- ⇒ Impasse de la Piste
- ⇒ Chemin de Bedillon

Actuellement, un plan de signalisation complémentaire est à l'étude pour matérialiser sur les voies communales les zones agglomérées de la commune et renforcer la signalisation des carrefours dangereux.

Merci de respecter la signalisation en place, il pourrait vous en coûter la perte de quelques points sur votre permis...



# **AFFAIRES SCOLAIRES**

Rentrée 2008

Mardi 2 septembre 2008, 66 élèves ont retrouvé le chemin de l'école, certains plus réjouis que d'autres.

Cette rentrée s'est effectuée avec une nouvelle enseignante Mme Besse en classe de CE2, CM1 et CM2 en remplacement de Madame Poret.

En poste pour cette année scolaire :

Madame Pellizzari en classe maternelle

Madame Bayssette en classe élémentaire CP et CE1

Madame Besse en classe de CE2, CM1 et CM2

Afin d'améliorer le quotidien des enfants et des enseignants, la commune a équipé les différentes classes de mobilier neuf (tableau, tables et chaises) pour la somme de 2760 €.

Une subvention communale de 531 € a permis également l'achat de tapis de sol et de vélos.

 Calendrier des vacances scolaires

Noël	Du vendredi 19 décembre 2008 après la classe au lundi 5 janvier 2009 au matin
Hiver	Du vendredi 13 février 2009 après la classe au lundi 2 mars 2009 au matin
Printemps	Du vendredi 10 avril 2009 après la classe au lundi 27 avril 2009 au matin.

Exercicesécurité incendie

Le 23 octobre 2008 à 10h30, la sirène a retenti au sein de l'école, PAS DE PANIQUE!, ce n'était qu'un exercice.

Les enfants sont restés attentifs aux recommandations de leur maîtresse ce qui a permis le bon déroulement de l'exercice.



Procédure de reconnaissance



Manœuvre d'extinction par une enseignante

# **AFFAIRES SCOLAIRES (SUITE)**

Accueil périscolaire

Le matin avant l'école, pendant la pause méridienne avec restauration, le soir après l'école, l'accueil « chez les cop's » permet d'accueillir régulièrement et/ou occasionnellement les enfants de l'école de SALAUNES.

Une quinzaine d'enfants fréquente l'accueil le matin, une vingtaine le soir.

Ce service est assuré par une équipe d'animatrices et animateur, Angélique, Patricia, Bahija, Sylvain qui proposent des activités prenant en compte le rythme de vie des enfants décrites dans le projet pédagogique.

Un moment où le dialogue, l'écoute, la détente et le repos proposé à l'enfant sont des priorités.

Cette année l'objectif est de sensibiliser les enfants sur la nature qui les entoure. Apprendre tout en s'amusant, découvrir l'environnement, comprendre comment marche le recyclage, connaître leur territoire... Un atelier d'art plastique est mis en place sur le thème de

l'environnement, et permettra aux enfants de s'exprimer par le dessin.

Une école multisports vient compléter le temps d'accueil périscolaire, tous les lundis ; 10 enfants âgés de 6 à 10 ans sont inscrits et découvrent, par cycle, un panel d'activités physiques tels que sports collectifs, roller, jeux de raquettes, jeux d'opposition...

Et tous les mardis, 10 enfants de 4 à 5 ans participent à l'éveil sportif qui a pour but de « contribuer au développement physiologique de l'enfant, d'affiner ses conduites motrices dans l'environnement, de permettre à chacun de s'affirmer au sein d'un groupe »

Depuis le mois de novembre, le mercredi, un Centre de Loisirs Sans Hébergement, s'est ouvert à Sainte-Hélène pour y accueillir les enfants de Brach, Salaunes, Saumos et Sainte-Hélène.

> Bahija Chatta Responsable de l'accueil périscolaire de Salaunes

# **AFFAIRES SCOLAIRES (SUITE)**

Restaurant scolaire

Comme l'année dernière, nous avons vu notre effectif augmenter. Nous accueillons tous les jours de 50 à 57 enfants.

Le traditionnel repas de Noël s'est déroulé dans la bonne humeur le 19 décembre dernier.

Menu de Noël

Jus de fruits

Gâteaux apéritif

Salade de la mer (crevettes, saumon, tomate)

Moelleux de dinde farci à la forestière

Gratin dauphinois

Bûche de Noël

Et une surprise!!!

Je recommencerai les repas à thème dès janvier pour la joie et la découverte de tous les enfants.

Je rappelle aux parents que je récupère les tickets de cantine tous les matins entre 9H et 9H10 pour la préparation du repas de midi.

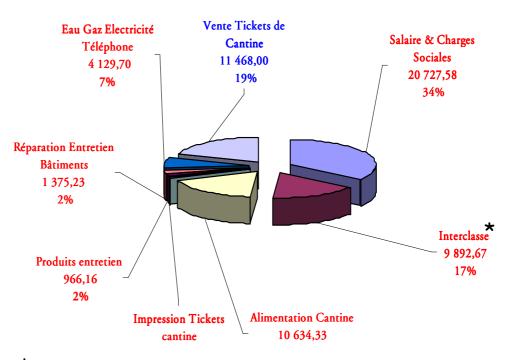
Attention aux oublis!

Ces tickets sont vendus les premiers mardis de chaque mois de 16h30 à 19h00.

Je souhaite à tous de bonnes vacances, du repos et surtout une bonne année.

Isabelle

■ Budget du restaurant scolaire de septembre 2007 à juillet 2008.



La dépense interclasse correspond à la prestation de deux animateurs « Francas » pour assurer la surveillance, l'aide aux repas et à l'animation entre 12h et 13h30.

# **ASSOCIATIONS**

Comité des fêtes Les 4 et 5 octobre derniers, s'est déroulée la 5ème édition de la foire du terroir de Salaunes, une manifestation qui fait maintenant partie des rendez-vous festifs de notre commune.

Après des mois de préparation pour tous les membres du comité des fêtes et bien sûr avec le soutien de la commune ainsi que de nombreux sympathisants,

notre foire campagnarde pouvait enfin ouvrir ses portes.

Notre première journée débuta par l'ouverture officielle : de nombreux élus locaux avaient fait le déplacement pour couper le ruban tricolore, ce geste symbolique donna le top départ à deux jours de découvertes ou de redécouvertes de nombreux étals présents sur la foire.

Le vin d'honneur précéda le repas champêtre du samedi midi.

De nombreuses animations tout au long de la journée pour le plaisir des petits et des grands.

La journée de dimanche débuta à 10h00 par le (CSO) Concours de Saut d'Obstacles, une attraction qui comme les années précédentes a réuni de nombreux participants.

Le déjeuner champêtre du dimanche terminé, un après midi fou commença.

La tombola permit de faire gagner plus de 80 lots, le carrousel équestre dirigé par Mlle



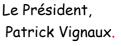
Ingrid de la Clergerie fut une merveille pour les yeux, les démonstrations du maréchal-ferrant, la coupe mécanique de troncs d'arbres présentée par la société Médoc Forêt, les « Tianqueires » du Porge qui, comme tous les ans, nous

ont fait découvrir la pratique des échasses ainsi que la récolte de la résine au temps jadis, le village indien, les véhicules militaires, les pompiers, les voitures et motos de collection, et sans oublier notre ami le berger Landais avec son incroyable chien de garde.

Vers 18h00 le dimanche soir, les allées commençant à se vider, les commerçants ont rangé leurs splendides étals, une fin de journée remplie de satisfaction pour les organisateurs.

Ainsi cette fête du terroir est bien la preuve que la réussite d'un projet dépend de la volonté de s'investir.

Je remercie toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de cette manifestation et leur témoigne toute ma reconnaissance en espérant encore plus de bénévoles pour l'édition 2009 de la foire du terroir de Salaunes.





# **ASSOCIATIONS** (SUITE)

A.C.C.A

La première constatation est la réussite des jachères fleuries semées à côté du rond point. Le seul bémol étant la cueillette, je rappelle que le but est d'apporter au gibier un couvert et de la nourriture composée essentiellement d'insectes et de végétaux. Le but n'étant pas de garnir les vases dans les salons. Cette opération est financée et réalisée en partie par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Gironde avec l'aimable participation manuelle de volontaires chasseurs.

Je remercie comme cela devient une habitude Mr Pierre Siviero, Mr Gérard Faucouneau , Mr Nicolas Gravey et tous ceux qui ont participé à la préparation et la présentation de la chasse durant la foire du terroir à Salaunes du 4 et 5 Octobre 2008. Les divers canards magnifiques (sarcelles du chili, souchets, colverts...) et un couple de faisans dorés splendides ont amené du sang neuf sur le stand. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

La deuxième constatation au niveau cynégétique, est qu'une année favorable à certains animaux peut être difficile pour d'autres. Avec de la pluie et de l'eau depuis le printemps quasiment toutes les semaines, le lièvre a tendance à se faire discret. Je pense qu'il va falloir être prudent dans les prélèvements si des années identiques se répètent. Le lapin, également, a payé un fort tribu par une attaque de la myxomatose, due au fort taux d'humidité. Le grand gagnant de

cette météo étant évidemment le sanglier, avec de la fraîcheur, du maïs, des glands, des châtaignes, des champignons ... enfin tout pour lui plaire. En plus, leurs remises sont difficiles à localiser où proches des grands axes routiers,

donc pas faciles à chasser. Le renard, par son abondance ne fait guerre les affaires du petit gibier. Il ne faut pas louper la campagne de régulation du nuisible, le lièvre pourrait en souffrir.

Nous pouvons déjà, amis chasseurs et amis des chasseurs, vous inviter à réserver le Samedi 4 Avril 2009, date prévue à ce jour du banquet des chasseurs qui aura lieu à Salaunes. Nous enverrons à chaque membre de



l'A.C.C.A sous forme d'un coupon-réponse toutes les informations concernant cette journée, qu'il faudra nous renvoyer (attention à la date). Entraînez vous déjà à peser des jambons à bout de bras !!! ou casser des œufs !!!

En cette fin d'année, tout le conseil d'administration et moi-même vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année.

Joyeux noël et bonne année à toutes et à tous.

Le Président Jacques Laborde La vie du centre de secours Je ne commencerai pas mon article comme d'habitude par la rubrique engagement.

En effet en cette fin d'année, je n'ai aucun nom à vous communiquer, puisque la commune de Salaunes comme l'ensemble du territoire connaît une pénurie de vocation. Malgré les efforts de notre fédération nationale qui à obtenue auprès des instances gouvernementales une reconnaissance de notre engagement à travers une rémunération qui tient compte à la fois de l'ancienneté et du grade de l'agent. Des efforts de la part du département dans la qualité du parc de véhicules, qui nous permet d'assurer nos missions, dans les meilleures conditions possibles. Aujourd'hui, je ne veux pas être alarmiste mais je tiens à attirer votre attention sur les difficultés journalières rencontrées par votre centre de secours pour maintenir un effectif suffisant pour son bon fonctionnement. C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs je renouvelle mon invitation à prendre contact avec nos services, pour voir et mieux comprendre notre fonctionnement et peut être vous donner l'envie de nous rejoindre.

En conclusion, vous avez entre 18 et 45 ans et vous disposez de petits ou grands moments de disponibilité, nous serons très heureux de vous accueillir parmi nous.

N° de téléphone : 05 57 97 01 66

N° de téléphone du chef de centre : 06 84 78 61 62

# Bilan

223 interventions pour l'année 2008: 75 sorties à Salaunes, 54 à St Médard en Jalles, 24 à Ste Hélène, 24 à St Aubin de Médoc, 11 au Taillan, 11 à Avensan, 5 à Arsac, 3 à Lacanau, 3 à Margaux, 1 à Bordeaux, 1 à Cantenac, 1 à Carcans, 2 à Castelnau, 2 au Pian Médoc, 1 à Macau, 1 à Mérignac, 2 à Moulis, 1 au Haillan et 1 à Eysines.

#### Casernement

L'année 2008 aura vu la mise en place d'un groupe électrogène d'une puissance de 20 KW pour la sécurisation de la caserne, le changement des portes de la remise n°2 et le remplacement de la chaudière et des aérothermes dans les remises.

# Matériels

En cette fin d'année, comme prévu par le calendrier de la direction, la mise en place du nouveau système de radio « Antares » a commencé par la dotation de postes portatifs et l'équipement des unités feux de forêt et se terminera en juin prochain par le reste des véhicules.



Postes portatifs et la base ANTARES

# **Formation**

Un grand bravo au Sapeur Nicolas Soupet qui est sorti major de sa formation de base et qui a enchaîné avec les Sapeurs Johan Durand et Christian Fernandes tout d'abord au Premier Secours en Équipe (PSE 1) puis pour les deux premiers à la deuxième partie de secourisme (PSE 2), ce qui leur permet de participer au « secours à personne ». Pour sa part Christian Fernandes va débuter la formation de base en début d'année et par la suite pourra finir sa formation secourisme.



Sapeur Soupet Nicolas



Sapeur Fernandes Christian

Le Caporal Sandra Girons a obtenu son permis poids lourd pris en charge par le Service Départemental d'Incendie et de Secours et par la suite son COD 1 et son COD 2 ce qui lui permet de conduire la totalité des véhicules de la caserne, et tout cela dans un temps record.

Les Sergents Michaël Bardreau et Cédric Girons ont obtenu leur diplôme de chef d'unité feux de forêt, ce qui fait que l'ensemble des sous-officiers sont détenteurs de cette unité de valeur. Nous retiendrons que la réussite à cette formation, qui malgré tout n'est pas facile, démontre bien le sérieux de tous ces agents à la préparation de ce stage. A l'ensemble des sous-officiers nous renouvelons toutes nos félicitations.

Le Sapeur **Didier Bestaven** a, quant à lui, été reçu au stage de Caporal.

Pour en finir avec la formation je tiens à féliciter le **Caporal-chef Gilles Chaumain** qui vient de réussir la deuxième partie du stage à l'accès au grade de Sous-officier, ce qui porte cette formation à 25 jours au total depuis qu'elle est identique à celle des pompiers professionnels.



Manoeuvre incendie aux Ets AUDY



Manoeuvre ARI à la salle de la garenne

Au fil des ans

Malheureusement le début de cette deuxième partie d'année a été marquée par la disparition brutale de trois de nos adhérents : Mme Jeannou Tetelin, trésorière adjointe, Mr Robert Dignan et Jeannot Loubere, toutes nos pensées vont vers eux.

Le club continue son activité avec les repas mensuels toujours appréciés, un déplacement à l'Ange Bleu de Gauriaguet qui vaut vraiment le détour et la préparation du pot au feu du 11 novembre.

Cette manifestation s'est très bien passée grâce au concours de tous.

A l'année prochaine.

Le Président, Michel Tételin



Comme tous les ans, le club Au fil des ans a offert aux enfants de l'école ravis un goûter en présence du Père Noël .

USS Foot

Le début de saison s'avère difficile pour les deux équipes (seniors 7ème de promotion de première division et foot loisir 10ème). En effet 35 licenciés pour deux équipes c'est un peu juste, d'autant plus qu'il n'y a qu'un seul dirigeant bénévole.



L'équipe senior

Il est indispensable pour notre club de développer le nombre de licenciés ainsi que le nombre de dirigeants. Nous comptons sur toutes les bonnes volontés pour intégrer le club et développer l'esprit de camaraderie

Toute l'équipe du football vous souhaite d'excellentes fêtes et une très bonne année 2009.

Le Président Joël Gomes Les Copains d'accord Comme d'habitude, la Chorale « Les Copains d'accord » a repris ses activités tous les <u>mercredis</u> entre <u>18 h 30 et 20 h</u>, dans la petite salle de la Garenne. Chaque répétition - placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité - permet à tous ses membres de s'exprimer et de se détendre grâce une pratique vocale adaptée à leurs capacités.

Cette année encore, elle est très heureuse d'accueillir de nouveaux membres féminins mais aussi masculins (ils sont dix maintenant !!) provenant aussi bien de notre chère commune que des communes avoisinantes comme Saint-Hélène ou Saint-Médard en Jalles et même son rayonnement s'étend jusqu'à Lesparre!

Ce qui porte ses effectifs à plus de 35 membres dont deux jeunes de moins de dix huit ans!

Son répertoire, haut en couleurs jazzy, s'organise autour de negrospirituals et gospels aussi bien en « anglais » qu'en français ...



Sa première prestation a été en faveur du <u>Téléthon 2008</u> le **samedi 6 décembre** à la salle Polyvalente de **Salaunes** où elle vous a proposé un « récital » en collaboration – pour une chanson de Julien Clerc, parrain du Téléthon cette année – avec les enfants de l'Ecole de Salaunes.

D'autres manifestations sont programmées pour l'année 2009, notamment pour la « Fête du Printemps » ou la « Boudinade », sans oublier la « Fête de la Musique » . Petite nouveauté, nous allons nous faire connaître dans une commune avoisinante dans un autre cadre que celui du Téléthon ... nous vous tiendrons au courant bientôt ...

Restant toujours à l'écoute de vos remarques et suggestions qui lui permettent d'évoluer, elle vous souhaite d'heureuses fêtes de fin d'année.

Pour la Chorale « Les Copains d'accord » son Président et Directeur Musical François Guillou-Kerédan

# Téléthon

Vu la réussite de la première édition, les associations et la mairie n'ont pas hésité à renouveler l'expérience d'un deuxième TELETHON Salaunais.

Beaucoup de points nous ont donné raisons, je ne vous en citerais que quelques-uns.

Une météo bien meilleure, rappelez-vous du lâché de ballons qui avaient fini dans les arbres ; cette année certains ballons ont terminé leur envol aux limites du département : 6 à St André du Bois près de St Macaire et 1 ballon solitaire au Pian-Médoc.

Un diplôme de remerciement sera adressé aux lâcheurs des ballons retrouvés.

L'originalité des ateliers avec la reconstruction de la commune par l'achat de parcelles sous forme de puzzle et les 95 kilomètres de vélo qui nous ont permis d'effectuer un peu plus de 3 fois le tour de la commune.

Pour en finir le résultat est bien là avec une somme de 1 709.62 euros reversée au bénéfice de l'AFM, soit 615 euros de mieux par rapport à la première édition.

Je tiens, par le biais de cet article, à renouveler nos remerciements à tous les artisans et commerçants de la commune et à vous tous qui avez répondu présents que ce soit pour l'organisation ou par votre présence à cette manifestation.

Nous vous disons à l'année prochaine.

L'équipe organisatrice



Atelier fil rouge



Lâcher de ballons



Atelier Puzzle



Manœuvre incendie des sapeurs pompiers



La paella des chefs

■ Marché de Noël

De nombreux artisans sont venus cette année encore exposer leurs créations au marché de Noël. Des étals variés et chatoyants ont permis les derniers achats des irréductibles retardataires pour ces fêtes de fin d'année.

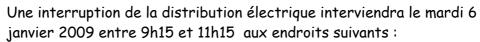
Pour le plaisir des petits et des grands, même le Père Noël a pu faire une halte malgré son emploi du temps particulièrement chargé...







# DERNIERE MINUTE



- 1,7,9,2,8 au 14 rue des Acacias
- 2,4,8 au 12 impasse des Églantines
- 2 et 6 impasse de la Rose
- Du 4 au 14 impasse des Chênes
- Du 7 au 7a chemin des Saussets
- 7,13,2 au 8,14,16,22 au 30 rue des Chataigniers.



# LE TAM-TAM SALAUNAIS

Départ de Mr Dao Vous ne verrez plus au détour d'une route, d'une cérémonie, d'une manifestation cette silhouette et ce visage si familier que celui de M. Dao. En effet après de nombreuses années passées sur notre commune avec l'ensemble de sa famille, M. Dao a décidé de revenir à ses sources en repartant au Vietnam.



Né un 25 novembre 1924 dans ce même pays qui le vit grandir, il le quittera quelques années plus tard en 1954 en compagnie de son épouse et leurs 5 premiers enfants. Son périple va mener la famille à Creysse (France département 24) en 1960 après un rapide crochet par le Laos en 1954.

D'abord policier (au service de la France au Vietnam en 1943) il enchaîne la guerre d'Indochine (1946-1954) toujours aux côtés de l'armée française pour finir par la campagne d'Algérie en 1962. Durant la guerre d'Indochine il sera honoré puis décoré et recevra la médaille de l'extrême orient.

En 1965 il s'installe à Pessac de manière temporaire pour s'enraciner définitivement à Salaunes en 1970 avec les 14 personnes (dont 11 enfants) qui compose sa famille.

Particulièrement investi dans la vie associative de notre commune notamment en tant que porte drapeaux des anciens combattants M. Dao incarne pour beaucoup de gens cette simplicité et surtout cette gentillesse qui le caractérise et qui va nous manquer à tous.

Cérémonie du11 novembre

Comme toutes les communes, Salaunes a célébré et honoré ce 11 novembre, tous ces valeureux soldats morts pour la France.

Cependant cette année, la cérémonie a revêtu un caractère tout particulier puisque c'était le 90ème anniversaire de l'armistice de la 1ère guerre mondiale. Et pour la 1ère fois, aucun poilu français n'a participé à cette journée du souvenir et du recueillement puisque Lazare Ponticelli, le dernier, s'est éteint le 12 mars à l'âge de 110 ans.

Anciens combattants, délégation de pompiers, membres du conseil municipal et habitants de la commune sont venus honorer ce devoir de mémoire.

Après le discours de Mr le Maire et le dépôt de gerbes au monument aux morts, un vin d'honneur a clôturé la cérémonie.





# LE TAM-TAM SALAUNAIS (SUITE)

Départ Évelyne Ronteix La réussite au concours de rédacteur de la Fonction Publique Territoriale a permis à Évelyne Ronteix d'être promue et affectée à la Mairie de Lalande de Fronsac en date du 18 août 2008. Nous formulons pour Évelyne tous nos vœux de réussite dans son nouveau grade et ses nouvelles fonctions.

Rentrée au service de la Mairie

en octobre 2002 en tant que agent administratif, elle était particulièrement attachée aux domaines de l'informatique et de la communication .

L'Équipe Municipale lui renouvelle toute son amitié.

Calendrier des manifestations

La vie associative sur la commune est toujours aussi intense, nous portons à votre connaissance le calendrier des festivités 2009 :

10 janvier 2009 17H00	Vœux du maire et accueil des nouveaux arrivants
15 février 2009	Repas des Aînés
20 Mars 2009	Carnaval des écoles
Avril 2009	Fête du printemps
1 Mai 2009	Boudinade

Juin 2009 21 juin 2009	Fête portugaise Fête de la musique Feu de la St Jean
26 juin 2009	Kermesse des écoles
Juillet 2009	Bal du 14 juillet
Octobre 2009	Fête du terroir
11Novembre 2009	Pot-au-feu
Décembre 2009	Téléthon

Composter c'est simple et écolo

Pour répondre à la demande de la population concernant l'élimination des déchets verts, la communauté de communes la Médullienne propose des bacs composteurs.

Ce service éco citoyen a pour objectif :

- D'éviter aux habitants la contrainte des flux individuels entre la commune et la déchèterie, de ce fait vous économisez du carburant et participez à la réduction de la pollution.
- De permettre également de désengorger la déchèterie
- De réduire le coût de la collecte et du traitement des déchets.
- De réduire de 30% les déchets ménagers.

Le compost de déchets verts est l'un des plus anciens procédés de recyclage de l'humanité, les romains l'utilisaient déjà il y a plus de 2000 ans.

Rappel : Il vous a été distribué courant Novembre, une information concernant le compostage avec la possibilité de réserver un bac auprès de la Communauté de Communes La Médullienne avec une participation de 15€.

# LE TAM-TAM SALAUNAIS (SUITE)

# État civil

Naissances

Gabriel LALANDE le 5 juillet 2008 Maël CASTAGNEAU le 17 septembre 2008 Jules TEILLE le 18 octobre 2008 Raphaël NAMUR le 20 octobre 2008

Mariages

Nathalie DOULCET et Jean-Paul MAUCOLIN Cristelle DUBOS et Jean-Louis BERNEDE

Décès

Mr René CREPIN Mme Maria GOMES Mme Jeanne TETELIN

# Médaille d'honneur du travail promotion du 14 juillet 2008

- Médaille d'argent
- Mr Jean-Christophe GRENIER
  Ford Aquitaine Industries à Blanquefort
- Médaille d'or
- Mr Jean-Jacques GATEUIL Air France à Mérignac
- Médaille de grand or

Mr Dominique COSTE Ford Aquitaine Industries à Blanquefort

# Inscriptions sur les listes électorales



Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales. Les personnes ayant déménagé au cours de l'année sont particulièrement concernées par cette démarche.

Vous devez venir en mairie munis:

- > D'une pièce d'identité
- > D'un justificatif de domicile

Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique.

C'est un mode d'expression individuel sous forme de droit légitime.

L'info en plus

Suivez vos remboursements de sécurité sociale, obtenez des renseignements sur les franchises médicales et la participation forfaitaire, visualisez vos informations personnelles et gérez vos démarches en ligne 24h/24 et 7jours/7 en créant un compte sur le site Internet de l'Assurance maladie www.ameli.fr.

# **INFOS PRATIQUES**

Servicepublic.fr La documentation française, éditeur et diffuseur de l'État, œuvre depuis 1945 pour l'information du citoyen et des administrations.

Dans le cadre de cette mission, elle délivre des renseignements administratifs à tout usager à l'aide de son service téléphonique « 3939 allo service public » et de son portail citoyen Internet « www.service-public.fr ».

Ces services visent à informer l'usager sur des sujets de la vie quotidienne (perte de papiers d'identité, demande de prestations familiales, licenciements, contrat de

location, etc.) et à l'orienter vers les organismes lui permettant de connaître ses obligations, d'exercer ses droits et d'accomplir ses démarches.

« **Perdus.fr** », nouveau site Internet, offre gratuitement la possibilité de publier des annonces pour retrouver : animaux, objets perdus ou trouvés en France.

Perdus.fr

Les écomatismes



Le Conseil Général de la Gironde lance une campagne d'information sur la prévention des déchets en créant un site Internet offrant des conseils pratiques.

L'internaute peut voir les conseils de gestion des déchets, donner ses propres conseils et télécharger des guides tels que le Guide des Déchets ou la carte des déchèteries.

Site Internet: « cgf33.fr » rubrique: environnement, gestion des déchets.

Nouvelles plaques d'immatriculation A partir du 15 avril 2009, la France met en place un nouveau système d'immatriculation des véhicules pour remplacer un système datant de 1950 bientôt saturé.

Un numéro d'immatriculation sera attribué définitivement à votre véhicule dès sa première mise en circulation jusqu'à sa destruction.



Vos **droits** 

et vos démarches

réponse

sur interne

auestions

Les véhicules recevront ce nouveau numéro :

- A partir du 15 avril 2009 pour les véhicules neufs
- À partir du 15 juin 2009 pour les véhicules d'occasion, lors d'un changement de propriétaire ou d'adresse, ou de toute autre modification affectant la carte grise.

Les cyclomoteurs seront repris dans le nouveau système à partir du 15 avril 2009; ceux actuellement non immatriculés auront jusqu'au 1er janvier 2010 pour se faire immatriculer.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du ministère de l'intérieur : « www.interieur.gouv.fr »

# VIVRE À SALAUNES, NOUS CONTINUONS NOTRE VOYAGE À TRAVERS LE TEMPS

1956 Janvier

Monsieur le Maire donne connaissance qu'il a été mis à l'essai, par l'intermédiaire de M. Charbonnel, d'un appareil cinéma d'occasion. Il est entendu que selon les résultats, une réunion spéciale aura lieu pour examiner les conditions en vue d'un achat éventuel.

■ 1956 Décembre Considérant que trop de propriétaires de chiens laissent errer leurs animaux sur les voies publiques, le Conseil Municipal adopte le règlement suivant :

Un avertissement sera adressé aux propriétaires de chiens errants librement et signalés par le garde-champêtre ou par déclarations signées de deux personnes.

■ 1957 Février

Monsieur le Maire donne connaissance d'une pétition que lui ont remis les parents d'élèves de l'école communale et demandant que l'institutrice actuelle soit relevée immédiatement de ses fonctions de directrice de l'école. Considérant que la pétition a été approuvée par la totalité des parents de l'école, prouve à quel point cette institutrice remplit mal l'importante fonction dont elle a la charge, considérant que la mauvaise tenue de la classe et en particulier le mobilier scolaire, soucieux comme les parents d'élèves des graves conséquences qui peuvent résulter de la carence d'enseignement, demande à son tour que la demande soit satisfaite dans les plus brefs délais afin d 'éviter la fermeture de l'école.

Il doit être tenu compte dans le choix du remplaçant qu'une classe unique exige, comme avant 1939, de préférence un instituteur marié, pouvant se consacrer entièrement à sa tâche.

■ 1957 Mai

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à faire procéder à la construction d'une nouvelle pompe en remplacement de celle située sur la place publique. Il donne son accord pour la construction d'une cabine pour l'appareil cinématographique à la salle des fêtes.

■ 1958 Février

Monsieur le Maire présente le projet d'extension d'éclairage public qui consisterait en deux lampes près de l'usine Audy, une troisième entre la Mairie et la dite usine le long du chemin de Bédillon, une lampe au poteau près du passage à niveau, une au carrefour entre les routes vers Le Lignan et Issac, une lampe au poteau de l'avenue de la gare en face de la caserne des pompiers.

■ 1959 Février

Monsieur Ornon, adjoint au Maire, fit part au Conseil Municipal de la lettre de M. Brun, Président du Conseil Général, l'informant que notre projet pour l'aménagement et la réparation de nos bâtiments scolaires avait été pris en considération et qu'il permettra le financement d'une partie des travaux.

M. Ornon indique qu'il faudra limiter notre programme de travaux selon l'ordre de priorité : la classe, les appartements de l'institutrice, les mesures d'hygiène par la construction de toilettes pour les enfants et leurs maîtres, l'eau courante. Ces mesures ayant été vivement conseillées par M. l'Inspecteur de l'Académie.

# QUELQUES FAITS MARQUANTS DE L'HISTOIRE DU MONDE DE 1955 À 1959

**1955** 



Le 8 décembre : adoption du drapeau européen. Le comité des Ministres opte pour le drapeau des douze étoiles sur fond azur comme emblème du Conseil de l'Europe. La Communauté Européenne choisira le même drapeau en 1986. Les étoiles forment un cercle illustrant la solidarité entre les différents peuples d'Europe ; elles sont au nombre invariable de douze, symbole de la perfection et de la plénitude.

L'entreprise Citroën présente au salon de l'automobile 1955 son nouveau modèle : la Citroën DS, elle apparaît comme révolutionnaire tant par sa ligne que par ses innovations



**1956** 

Février, l'hiver est particulièrement rude dans le sud de la France, on mesure des températures allant jusqu'à  $-30^{\circ}C$ .

« Lorsque vous aurez cent ans et que des journalistes viendront vous demander vos souvenirs, vous leur direz : c'était en février 1956... En une seule nuit, Bordeaux et ses provinces furent ensevelis sous la neige, des skieurs dévalaient la rue Vital Carles, on marchait sur la Gironde. Et vous montrerez ce numéro spécial de Sud-Ouest. Car février 1956 restera dans l'histoire des hommes comme un temps de catastrophes. Lorsqu'on aura établi le triste bilan de la neige et du froid, on s'apercevra qu'en vies humaines, en souffrances, en désespoir, en blés ruinés, en ceps gelés, février 56 étendra loin son ombre maléfique »

Sud-Ouest dimanche du 26 février 1956



Le port de Blaye





Sur la Gironde



Le Bassin d'Arcachon

Le 4 août, le gouvernement crée une taxe sur les automobiles, la vignette afin de financer le fonds national de solidarité, minimum vieillesse. Elle sera supprimée en 2000.



# QUELQUES FAITS MARQUANTS DE NOTRE HISTOIRE (SUITE)

**1957** 

Le 25 mars, Les ministres des affaires étrangères des six pays membres (Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et RFA) signent à Rome les traités constituant la Communauté Européenne de l'Énergie Atomique (Euratom) et la Communauté Économique Européenne (CEE). L'objectif de cette dernière est de créer un marché commun et de supprimer les barrières douanières entre les pays membres. Il est prévu que la CEE soit régie par plusieurs institutions : la Commission, qui veille au respect du traité et tient un rôle d'exécution ; le Conseil des ministres, rassemblant, selon les sujets, les ministres des États membres ; l'Assemblée et la Cour de justice, qui sont également chargées de la CECA et de l'Euratom. Le traité de Rome entrera en vigueur le 1er janvier 1958.

Le 4 octobre : lancement du premier satellite artificiel par l'Union Soviétique : Spoutnik. Ce lancement sera le début de la « course aux étoiles » avec les États-unis.

Un mois plus tard, un deuxième satellite sera lancé avec à son bord la chienne Laïka.



**1958** 

Le 28 septembre, les Français approuvent massivement (à 79,25 %) le référendum sur la nouvelle constitution proposé par le Général de Gaulle. Le texte instaure un régime semi-présidentiel où les pouvoirs du président sont étendus et ceux du Parlement réduits. Le Président du conseil disparaît pour laisser place au Premier Ministre.



Le 27 décembre, Le Conseil des ministres adopte le Plan Rueff Pinay qui prévoit la création du nouveau franc. L'ancien franc sera divisé par 100. Cette mesure vise à assainir le budget et à assurer l'intégration économique de la France dans l'aventure européenne. Le nouveau franc sera mis en circulation à partir du 1er janvier 1960. Désormais 494 anciens francs vaudront 4,94 nouveaux francs.

**1959** 

Le 21 août, Hawaï, archipel polynésien, devient au terme d'un référendum le 50ème État des États-unis. Ces îles, découvertes par l'explorateur anglais James Cook en 1778, furent annexées par les américains en 1898. Elles jouèrent un rôle essentiel de la défense américaine dans le Pacifique durant la Seconde Guerre Mondiale. Aujourd'hui, l'État d'Hawaï compte 1,2 million d'habitants (et 5 millions de touristes), contre 600 000 en 1959.

Le 29 octobre, naissance d'Astérix dans le journal Pilote.

# INFO SERVICES



#### ASSOCIATIONS SALAUNAISES

Comité des Fêtes

Président : Patrick Vignaux @05.56.58.54.04

**06.81.05.26.40** 



U.S.S. Union Sportive Salaunaise

Président : Jean-Marie Castagneau ©05.56.58.57.33

Secrétaire : Martine Marie-Magdeleine 205.56.58.52.36



A.C.C.A. Chasseurs

Président : Jacques Laborde © 05.56.58.55.54 Secrétaire : Frédéric Batton © 05.56.58.53.81



Au Fil des Ans



Les Copains d'Accord

Président : François Guillou-Kérédan @05.56.58.56.55 Secrétaire : Martine Marie-Magdeleine 05.56.58.52.36



Amicale des Sapeurs Pompiers



Mairie © 05.56.58.58.73

Fax: 05.57.88.97.18

mail: salaunes.mairie@wanadoo.fr

ouvert au public

du lundi au vendredi: 14h à 18h

samedi : 9h à 12h Katleen Echegaray Cécile Finotto

Agence Postale 2 05.56.58.58.60

Christelle Girardin

du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 15h00 à 17h00

samedi: 9h00 à 11h00

horaire de levée du courrier : 15h15 en semaine

11h00 le samedi

**Pompiers** 

Urgences 24h/24h 28 18

Administratif: 905.57.97.01.66

Depuis un portable 🕾 112

D.F.C.I.

Président: Daniel Hostein 2 05.56.58.58.73

**Samu 15** @05.56.96.70.70

Gendarmerie

Urgence: 27

Castelnau: 905.57.88.60.40

**Infirmiers** 

Alain Landa

Culte

#### Les déchèteries

	CASTELNAU DE MEDOC		LE PORGE	
	Matin	Après midi	Matin	Après Midi
lundi	ı	14h à 18h	8h à 12h	-
mardi	8h à 12h	_	ı	14h à 18h
mercredi	ı	14h à 18h	8h à 12h	_
jeudi	8h à 12h	_	ı	14h à 18h
vendredi	ı	14h à 18h	8h à 12h	_
samedi	8h à 12h	14h à 18h	8h à 12h	14h à 18h
dimanche	8h à 12h	_	8h à 12h	_



# BONNE ANNEE

